Annual Report 1986-87

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

TABLE OF CONTENTS

	Page
CHAIRMAN'S REPORT	3
MANDATE OF THE CORPORATION	5
COMPOSITION OF THE BOARD	6
ACTIVITIES OF THE CORPORATION	7
I - Meetings	7
II - Utilization of Facilities	9
III - Programs	9
IV - Services	11
V - Renovations and Equipment Purchases	12
VI - Administration	12
FINANCIAL STATEMENTS	13

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

September 15, 1987

Honourable Richard B. Hatfield
Minister Responsible for Le Centre
communautaire Sainte-Anne
Legislative Assembly
Fredericton, N.B.

Dear Mr. Premier:

Pursuant to subsection 11(1) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, I have the honour of submitting to you the Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended March 31, 1987.

In addition to the Corporation's financial statements, as audited by the Office of the Auditor General, for the period commencing April 1, 1986 and ended March 31, 1987, enclosed you will find a summary of the Corporation's activities.

Respectfully yours,

Bernard-Marie Thériault
Chairman

Centre communautaire Sainte-Anne
715 Priestman Street
Fredericton, N.B.
E3B 5W7

Telephone: 453-2731

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

CHAIRMAN'S REPORT

Dear Mr. Premier:

I am pleased to submit to you the tenth Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended on March 31, 1987.

Le Centre communautaire Sainte-Anne exists pursuant to Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, assented to on June 16, 1977. Its mandate is to see to the general administration of the lands and buildings situated at 715 Priestman Street in Fredericton. The main objective of the Corporation is to promote and facilitate the establishment of French-language cultural activities and services for the francophone community in the Fredericton region.

During the period in question, the Board was concerned mainly with two series of activities: First of all, to continue the efforts undertaken to meet the community programs needs, and secondly, to work for the advent of a community administration of the Sainte-Anne Complex.

In particular, the Board contributed greatly to cultural promotion by helping the Cercle français and the Francophone Festival in their activities as well as those marking the 5th anniversary of the Historical Society of the Saint John River. It also signed a lease with "Le P'tit Monde de Franco" and supported the steps taken by the School Board to expand the premises for students going to the Sainte-Anne School.

The Board of Directors has succeeded in making known, to the government, the concept of a community administration in order to encourage, as much as possible, the integral development of the francophone community. Finally, in co-operation with the Cercle français, it proceeded with the election of the community Board which as of April 1, 1987 will preside over the destiny of the Corporation.

I would like to take this opportunity to thank very sincerely those volunteers who sat on the Board of Directors. Their devotion without respite has contributed in making the Centre a true community home.

I also wish to thank the members of le Centre's staff who, in this year of transition, valiantly continued to be at the service of the community and participated in the Centre's influence.

Lastly, on behalf of the Board of Directors, I wish to emphasize the government's comprehension and support of the Centre's Corporation. I make the wish that this encouragement will extend to the new Community Board for le Centre to continue being the rallying point and springboard of Francophones.

Sincerely,

Bernard Marie Thériault
Chairman

MANDATE OF THE CORPORATION

Le Centre communautaire Sainte-Anne is a Crown Corporation responsible for administering, in the name of the Province of New Brunswick, a centre communautaire-scolaire serving primarily the francophone community in the Fredericton region. The Premier of the Province reports to the Legislative Assembly on behalf of the Corporation.

Le Centre communautaire Sainte-Anne Act was assented to by the Legislative Assembly of New Brunswick on June 16, 1977.

This legislation stipulates that Le Centre must:

— Provide educational facilities to l'École Sainte-Anne

— Provide community facilities

— Provide facilities for a language school operated by the Province

— Organize cultural and community activities.

The Corporation's Board of Directors is normally composed of eleven members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. The Board of Directors may employ a general manager and such other employees as are necessary to carry out the objects of the Corporation.

In addition to l'École Sainte-Anne, Le Centre contains the Bibliothèque Dr. Marguerite-Michaud, the Caisse Populaire de Fredericton, the administrative offices of Le Cercle Français de Fredericton, and the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish, a gymnasium and playgrounds, a cafeteria, a 420-seat theatre, and a preschool sector which takes in the kindergarten, pre-kindergarten, and day care centre. Finally, on the grounds belonging to Le Centre, a camp was built for the activities of the Francophone Scout District.

COMPOSITION OF THE BOARD OF DIRECTORS

According to subsection 2(2) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, the Board of Directors is appointed by the Lieutenant-Governor in Council in the following manner:

- Three persons nominated by the Premier;
- one person nominated by the Minister of Supply and Services;
- one person nominated by the School Board;
- one person nominated by the Minister responsible for the Language School and
- four persons representing the francophone community of Fredericton nominated from names submitted by francophone associations in the City of Fredericton.

The Board of Directors elects its officers following the appointments made by the Lieutenant-Governor in Council.

The members of the Corporation's Board of Directors for 1986/87 are:

Bernard-Marie Thériault, Chairman
Marguerite Lévesque, Vice Chairman
Nicole Dupéré, Secretary-Treasurer
Elden McLaughlin
Gilbert Ouellette
Pauline Roy
Léopold Saint-Laurent

The Management Committee is chaired by the Secretary-Treasurer, Mrs. Nicole Dupéré. The other members of the Committee are Gilbert Ouellette and Leopold St-Laurent.

The Program Committee is chaired by Marguerite Lévesque, the Vice-Chairman of the Corporation. The other members of the Committee are Elden McLaughlin and Pauline Roy.

The Chairman of the Board of Directors is an ex-officio member of the committees. The general manager act as non-voting executive secretary of the Board of Directors and the committees.

ACTIVITIES OF THE BOARD OF DIRECTORS

I - MEETINGS (TOPICS DISCUSSED)

May 29, 1986

1) Adoption of the quarterly financial report as of March 31, 1986.

2) Adoption of increase in rental rates of the van for students.

3) Acceptance of changes to licence for alcoholic beverages.

4) Adoption of increase in sale price of spirits and beer.

5) Adoption of salary increase for the acting general manager.

6) Acceptance of a contribution not exceeding $500. for the Acadian Regional Games.

7) Acceptance of a contribution, for an amount not exceeding $2000. for the street show of the Francophone Festival of Fredericton.

8) Ratification of the Program Committee decisions.

9) Adoption of real budget for 1986-87 year.

10) Acceptance of a contribution, for an amount not exceeding $200. in prize, at the conferment of diplomas in June 1986.

11) Acceptance of a landscaping plan for the grounds outside of the building.

July 21, 1986

1) Extension of the program facilitator's contract.

2) Adoption of a community development action plan for the period from June to December 1986.

3) Acceptation, by the Corporation, of providing video rental service after the regular hours of the Cercle Français office.

4) Adoption of quarterly financial report as of June 30, 1986.

5) Adoption of the school cafeteria menu and price list for the 1986-1987 year.

6) Acceptance of administrative staff work plan for the 1986-1987 year.

7) Ratification of the Program Committee decisions.

8) Ratification of the Chairman's decision dealing with the requests received from the Cercle français.

9) Adoption of the establishment of a task force to implement the advent of the new Community Board.

October 10, 1986

1) Adoption of a decision to carry out the necessary renovations for the new printing premises.

2) Acceptance of a contribution, for an amount not exceeding $165. on workshops on communication and radio broadcasting.

3) Acceptance of a contribution to the Historical Society of the Saint John River banquet marking its 5th anniversary.

October 30, 1986

1) Adoption of quarterly financial report as of September 30, 1986.

2) Adoption of revised budget.

3) Adoption of budget estimates for 1987-1988 year.

4) Adoption of new room rental rates.

5) Acceptance of audited financial statements as of March 31, 1986.

6) Adoption of P'tit Monde de Franco Inc. rental lease.

7) Refusal of the Cercle français de Fredericton loan request.

8) Acceptance of a $1,000. donation to be given to the Cercle français for video rental service.

9) Adoption of the purchase of a computer for the accounting sector.

10) Acceptance of the purchase of two crystallized juice distributors for the cafeteria

11) Acceptance of contract with the Toronto Dance Theatre troupe.

12) Acceptance of contract with the Vancouver Wind Trio.

13) Adoption of decision to pay 50% of the fee of the social evening of August 15.

14) Adoption of the open house weekend program, including the contract of la Bottine Souriante.

15) Adoption of decision to pay 50% of the expenses of the Les Foubrac show with the Cercle français.

16) Adoption of tripartite agreement.

17) Ratification of the Program Committee decisions.

January 26, 1987

1) Acceptance of payment of a $200. bursary to the trainee from the Université de Moncton.

2) Adoption of the decision to pay an amount not exceeding $300 for the presentation of the school play.

3) Refusal to contribute to the community meal prepared by the scout movement.

4) Meeting set with the Premier's representative in order to discuss additional space needs for the École Sainte-Anne.

5) Adoption of financial report as of November 30, 1986.

6) Acceptance of the purchase of hand dryers in public washrooms.

7) Ratification of Program Committee decisions.

February 13, 1987

1) Adoption of budget estimates submitted in order to obtain additional funds to cover the expenses incurred with the integration of the Cercle français to the Community Board.

2) Adoption of the community development working paper.

3) Consultation with the Department of Supply and Services regarding the third emergency exit at the theatre.

4) Invitation of members elected to the Community Board to participate in the meetings of the Board of Directors.

March 27, 1987

1) Ratification of the Program Committee decision concerning the Corporation's contribution in the launching of the review Egalité last March 9.

2) Request regarding the incorporation of the Francophone Festival given to the Community Board.

3) Acceptance of the purchase of a cordless microphone for the parish council. The motion must be ratified by the new Community Board.

4) Adoption of the evaluation report of the February 1987 activities.

5) Adoption of the motion exhibit-sale from the Visual Arts and Crafts Association.

6) Refusal of request of the Club Richelieu de Fredericton concerning the hiring of a person for the programming and co-ordination of the Summer Camp.

7) Acceptance of a contribution, for an amount not exceeding $500. for the Acadian Regional Games.

II - UTILIZATION OF FACILITIES

The following facilities are contained in Le Centre communautaire Sainte-Anne building:

1) L'École Sainte-Anne, which includes students from Grades 1 to 12;

2) Le P'tit Monde de Franco, which takes in children from 2 to 5 years of age in the following five programs: kindergarten, pre-kindergarten, le Coin des bout d'choux, day care centre and kindergarten for Francophone children who need to upgrade their French to be accepted in the regular program;

3) the Bibliothèque Dr. Marguerite Michaud, serving students and the French-speaking community in the Fredericton region;

4) the theatre, used for cultural presentations, as a school auditorium, movie theatre, convention or public meeting room, and church;

5) the gymnasium, including two squash courts, generally used by l'École Sainte-Anne on school days, and the adult community on evenings and weekends;

6) the administrative offices of La Caisse Populaire de Fredericton, the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish, and Le Cercle français de Fredericton;

7) meeting rooms;

8) grounds, including an adventure and traditional playground, soccer field, softball diamond, and two tennis courts;

9) the scout camp in the woodlot at the corner of Priestman and Regent Streets;

10) B-228 - liquor storage facility under the permanent liquor licence service.

III - PROGRAMS

The 1986-1987 year saw the community programs sector overflowing with activities. The use of the Centre's installations and services thus accomplished one of the objectives of the Corporation, namely that of maximizing the use of its facilities.

The following files were processed by the Program Facilitator and depending on the case, by the Acting General Manager, the Technical Services Assistant or the Information Officer.

YOUTH HOUSE:

The youth house project which could be managed by and for youth is moving along.

Young people have formed four committees in order to work on various themes to prepare the planning of the establishment of the house.

- Premises Committee
- Constitution Committee
- Sponsor Committee
- Brochure Committee

SERIES OF TAPESTRIES:

Following the offer of Dr. Ivan Crowell to weave a series of tapestries relating Acadian history, the Committee made up of members of the Société d'histoire and the Corporation launched a competition over the whole province to identify an artist for the graphic conception of the series of tapestries. Mr. Roméo Savoie accepted to conceptualize the series. The Committee requested a grant from the Canada Arts Council. The application was denied. The Committee is concentrating on the financing of the project and required animation for the establishment of a foundation.

THÉÂTRE POPULAIRE D'ACADIE:

For the third consecutive year, the Corporation helped the Théâtre populaire d'Acadie in the presentation of a series of four plays. The Corporation will again offer its technical services and its support in promotion and advertising.

CONTINUING EDUCATION:

Collège communautaire Sud-Est in Dieppe:

Ten night courses were offered. This represents one hundred and thirty registrations spread over two semesters.

Université de Moncton:

One telecourse spread over two semesters.

The community's interest in continuing education courses has been such that the two educational institutions are thinking of expanding their services even further in order to better meet the demand.

PERFORMING ARTS:

Shows for Children:

1) *La Troupe de l'oeuf* - animation for children from 6 to 12 years of age, presented on July 3, 1986, during the River Jubilee.

Shows for Adults:

1) Les Foubracs - comedy - November.

2) Toronto Dance Theatre - dance - February.

3) Vancouver Wind Trio - classical, February.

WELCOME SERVICE:

The newcomers welcome took place under the "Open house" theme. The program was spread over three days. This program included a Halloween costume evening with the group "La Bottine Souriante". The evening was a huge success. The second day was dedicated to visiting the Centre and information booths of the various francophone organizations of the community by the newcomers.

The last day of the program ended with an eucharistic celebration and a community meal.

PROMOTION/PUBLICITY:

1) Billboard:

The purpose of the billboard was to make known the services and activities of the Centre and community organizations. This portable board included all the interesting information on services and activities taking place at the Centre.

It was regularly moved to various areas in the City.

2) Slogan:

The Corporation launched a competition enabling the community to participate in the search of a slogan to promote the dynamism of French life at the Centre while increasing its visibility in Fredericton.

The slogan chosen: "Le Centre communautaire, j'en fais mon affaire" (Le Centre communautaire, I make it my business).

3) Community Agenda:

A community agenda was developed to serve as an information and planning tool for the francophone community of Fredericton.

The agenda includes a quarterly calendar of major and regular activities and other necessary relevant information for the community.

4) Mailing List:

A mailing list of about 700 names and addresses of community members was established to inform people in the community of activities taking place at the Centre.

ASSISTANCE TO COMMUNITY ORGANIZATIONS:

Assistance to organizations was given according to the requests through financial support, assistance in promotion - publicity, in analysis of needs, seeking expertise and resources of all kinds, through the transmission of original programming ideas and also through basic support.

VOLUNTEERS:

Done on an informal basis, the Corporation provided for the need for volunteers by recruiting and/or directing interested persons.

FRENCH-SPEAKING COMMUNITY OF OROMOCTO:

Following a request for assistance from Francophones in Oromocto to obtain a socio-cultural life in French, a study of the needs done jointly by the Canadian Forces Base in Gagetown, the Oromocto Leisure Department and the Corporation revealed the necessity of contituting a francophone organization. The francophone officers at the Military Base are currently in the process of developing an animation strategy according to the needs expressed by the population.

COMMUNITY DEVELOPMENT:

Faced with a francophone collectivity in transition and consequently with changing community needs, the Corporation has developed a three-year community development plan. This plan was developed from the interpretation of the mission of the Corporation as stipulated in the le Centre communautaire Sainte-Anne Act.

IV - SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne provides the francophone community in the Fredericton area with the following services:

1) Reservation and preparation of rooms;

2) School and community cafeteria service;

3) Reservation and maintenance of the Richelieu Club van;

4 Community information service;

5) Financial assistance to community and extra-curricular school programs;

6) Technical services for social and cultural activities;

7) Welcome service for newcomers;

8) Supervision during evenings and weekends;

9) Creation of student employment: Janitors, attendants, stagehands, sound and light operatiors, guides hostesses, box office, cloakroom, projectionists, summer projects;

10) Post office box service to francophone volunteer organizations;

11) Sorting and distribution of mail to tenants and francophone community organizations.

12) Seat reservation service for shows at the theatre.

V - RENOVATIONS AND EQUIPMENT PURCHASE

In order to meet the needs of the community and to maintain the good upkeep of the building, the Corporation authorized the following renovations and equipment purchases:

1) Implementation of a landscaping plan on the grounds around the building.

2) Renovation of premises for the printing service.

3) Purchase of a computer for the accounting sector.

4) Purchase of crystallized juice distributor.

5) Purchase and installation of hand dryers in public washrooms.

VI - ADMINISTRATION

The 1986-1987 year took place in an atmosphere of pride, devotion towards the francophone community of Fredericton.

The administrative support team of the Corporation experienced a period of transition during the year. In fact, two members of the staff left us in the winter. In spite of these changes, the Corporation was able to complete its mandates as agreed.

Respectful of the Centre's mandate, the Board of Directors adopted an administrative personnel work plan.

In October 1986, the Board of Directors participated in the establishment of a transition committee in order to prepare for the coming of the new Community Board of the Corporation.

In February 1987, the Board of Directors in co-operation with the Transition Committee, proceeded with the election of the new Community Board to which the francophone community participated in great numbers.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

FINANCIAL STATEMENTS

31 MARCH 1987

AUDITOR'S REPORT

Board of Directors
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton, New Brunswick

I have examined the balance sheet of Le Centre communautaire Sainte-Anne as at 31 March 1987 and the statements of revenue and expenditure and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Corporation as at 31 March 1987 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
9 November 1987

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
BALANCE SHEET
31 MARCH 1987

	1987	1986
ASSETS		
Current assets		
Cash and term deposits	$125,423	$175,030
Accounts receivable	8,545	10,851
Prepaid expenses	9,812	5,706
Bar inventory	5,032	3,361
	$148,812	$194,948
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 25,251	$ 62,011
Surplus	123,561	132,937
	$148,812	$194,948

Approved by the Board

_____, Chairman

_____, Member

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1987

	1987	1986
Revenue		
Grant - Province of New Brunswick	$360,600	$356,800
Rent - School District #51	226,340	220,242
Rental of space	25,223	23,043
Interest on bank deposits	10,819	10,055
Bar	15,808	13,798
Social activities	8,872	5,150
Other	11,600	12,452
	659,262	641,540
Expenditure - ordinary		
Salaries and employee benefits	220,630	228,562
Other services (Schedule A)	327,374	300,049
Materials and supplies (Schedule B)	60,734	52,329
Programming and contributions	28,872	22,091
	637,610	603,031
Expenditure - capital		
Building and land	3,000	27,932
Furniture and equipment (Schedule C)	28,028	29,690
	31,028	57,622
Total expenditure	668,638	660,653
Excess (deficiency) of revenue over expenditure	$(9,376)	$(19,113)

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1987

	1987	1986
Balance, beginning of year	$132,937	$152,050
Add: Excess (deficiency) of revenue over expenditure for the year	(9,376)	(19,113)
Balance, end of year	$123,561	$132,937

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1987

1. Summary of significant accounting policies

a) Basis of accounting

The Corporation's financial transactions are recorded in accordance with the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected. In keeping with this accounting procedure, the contributions from the Province are recorded in the year to which they apply.

b) Material, supplies and capital expenses

The accounting policy of the Corporation is to charge these purchases to expense in the year in which they are incurred. The only exception to this policy is the bar inventory which is included as an asset on the balance sheet. For information purposes, a summary of the capital expenses of the Corporation since the beginning of its operations is presented in Note 2.

c) Expenses assumed by the Province of New Brunswick

The construction costs of the building used by the Corporation and certain repairs and improvements have been paid by the Department of Supply and Services. These transactions are not reflected in the financial statements of the Corporation.

2. Summary of capital expenses

The following table presents capital expenses incurred by the Corporation since the beginning of its operations in 1977.

	Balance at 31 March 1986	Purchases for the year	Balance at 31 March 1987
Building and land	$192,154	$ 3,000	$195,154
Furniture and equipment	388,264	28,028	16,292
Other	12,632	——	12,632
	$593,050	$31,028	$624,078

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
SCHEDULES TO STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1987

	1987	1986
Schedule A - Other services		
Electricity	$140,413	$121,203
Cleaning	95,162	95,128
Water and sewage	5,614	4,662
Snow removal	5,448	5,295
Service and inspection contract	6,112	5,875
Garbage collection	1,928	1,300
Telephone	7,871	7,235
Building repair	13,963	13,992
Rental	4,805	8,261
Equipment repair	3,890	2,204
Photocopying	986	628
Entertainment	1,291	1,749
Catering	2,940	1,618
Publicity	2,435	4,073
Internal communications	618	745
Travelling expenses	2,901	1,952
Stamps	1,032	844
Security	1,779	1,119
Registration fees	715	1,065
Exterminating services	110	132
Professional services	4,223	385
Printing	1,248	3,116
Insurance	2,350	1,361
Motor vehicle repair	1,649	1,412
Bar expenses - liquor	11,123	7,199
- other	3,123	4,529
Other	3,645	2,967
	$327,374	$300,049
Schedule B - Materials and supplies		
Agricultural and horticultural products	$ 1,960	$ 520
Sanitary supplies	5,111	4,990
Tools and accessories	562	670
Office supplies	5,528	5,478
Structural supplies and material	28,153	21,670
Salt and sand	1,136	703
Books and subscriptions	295	765
Cleaning materials and supplies	1,204	962
Theatre supplies	7,648	6,346
Gasoline, oil and grease	4,661	5,056
Motor vehicle - other	477	460
Other	3,999	4,709
	$ 60,734	$ 52,329
Schedule C - Furniture and equipment		
Office	$ 5,965	$ 1,260
Vehicle	—	1,300
Theatre	11,737	10,732
Library	5,882	5,801
Maintenance	570	7,632
Other	3,874	2,965
	$ 28,028	$ 29,690

Rapport Annuel 1986-87

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

TABLE DES MATIÈRES

Page

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT 3

LE MANDAT DE LA SOCIETÉ DU CENTRE 5

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 6

LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ 7

I - Les réunions 7

II - L'utilisation des locaux 9

III - La programmation 9

IV - Les services 11

V - Les aménagements et les achats d'équipement 12

VI - L'administration 12

LES ÉTATS FINANCIERS 13

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

le 15 septembre 1987

L'Honorable Richard B. Hatfield
Ministre chargé de la Société du
Centre communautaire Sainte-Anne
L'Assemblée Législative
Fredericton (N.-B.)

Monsieur le Premier ministre,

Conformément au paragraphe 11(1) de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, j'ai l'honneur de vous soumettre le Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987.

En plus des états financiers de la Société tels que vérifiés par le Bureau du vérificateur général, pour la période commençant le 1er avril 1986 et se terminant le 31 mars 1987, vous y trouverez un résumé des activités de la Société du Centre.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Président

Bernard-Marie Thériault

Centre communautaire Sainte-Anne
715, rue Priestman
Fredericton (N.-B.)
E3B 5W7

Téléphone: 453-2731

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Premier ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le dixième Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987.

Le Centre communautaire Sainte-Anne existe en vertu de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, adoptée le 16 juin 1977. Son mandat est de voir à l'administration générale des terrains et bâtiments situés au 715, rue Priestman à Fredericton. L'objectif principal poursuivi par la Société est de promouvoir et de faciliter la mise en place d'activités culturelles et des services en langue française pour la communauté francophone de la région de Fredericton.

Au cours de l'année en question, le Conseil d'administation a été préoccupé principalement par deux séries d'activités : d'une part, poursuivre les efforts entrepris pour répondre aux besoins en programmation communautaire; d'autre part travailler à l'avènement d'une administration communautaire du Complexe Ste-Anne.

Le Conseil a notamment contribué grandement à la promotion culturelle en aidant le Cercle français et le Festival francophone dans leurs activités de même qu'à celles marquant le 5e anniversaire de la Société d'Histoire de la Rivière St-Jean. Il a également signé un bail avec «Le P'tit Monde de Franco» et supporté les démarches du Conseil scolaire en vue de l'agrandissement des locaux pour les élèves fréquentant l'École Sainte-Anne.

Le Conseil d'administration a réussi à faire reconnaître, auprès du gouvernement, le concept d'une administration communautaire du Centre afin de favoriser, de façon optimale, le développement intégral de la communauté francophone. Enfin, en collaboration avec le Cercle français, il a procédé à l'élection du Conseil communautaire qui, à compter du 1er avril 1987 présidera aux destinées de la Société du Centre.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier très sincèrement ceux et celles qui, comme bénévoles, ont siégé au Conseil d'administration. Leur dévouement sans relâche a contribué à faire du Centre un véritable foyer communautaire.

Également je voudrais remercier les membres du personnel du Centre qui, dans cette année de transition, ont vaillamment continué d'être au service de la communauté et de participer au rayonnement du Centre.

Enfin, au nom du Conseil d'administration, je tiens à souligner le support et la compréhension du gouvernement à l'endroit de la Société du Centre. Je fais le voeux que cet encouragement se prolongera au nouveau Conseil communautaire pour que le Centre continue d'être le point de ralliement et le tremplin des francophones.

Sincèrement

Le Président,

Bernard Marie Thériault

LE MANDAT DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE

La Société du Centre communautaire Sainte-Anne est une société de la Couronne responsable d'administrer au nom de la Province du Nouveau-Brunswick, un centre communautaire-scolaire desservant principalement la communauté francophone de la région de Fredericton. Le ministre responsable de la Société du Centre auprès de l'Assemblée Législative est le Premier ministre de la Province.

La loi régissant la Société du Centre communautaire Sainte-Anne a été adoptée à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick le 16 juin 1977.

Cette législation stipule que le Centre doit

— Fournir les installations scolaires à l'École Sainte-Anne.

— Fournir les installations communautaires.

— Fournir les installations pour une Ecole des langues dirigée par la Province.

— Organiser des activités culturelles et communautaires.

Le Conseil d'administration de la Société est normalement composé de onze membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le Conseil d'administration peut embaucher un directeur général et les autres employés nécessaires pour réaliser la mission du Centre.

Outre l'École Sainte-Anne, on retrouve au Centre, la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud, la Caisse Populaire de Fredericton, les bureaux administratifs du Cercle Français de Fredericton et de la paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas, un gymnase et des terrains de jeux, une cafétéria, une salle de spectacle de 420 sièges et un secteur préscolaire où l'on offre des programmes de maternelle, pré-maternelle et de garderie. Enfin, sur les terrains appartenant au Centre, un bivouac a été construit pour les activités du District scout francophone.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon le paragraphe 2(2) de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme au Conseil d'administration:

- Trois personnes proposées par le Premier ministre;
- une personne proposée par le ministre de l'Approvisionnement et des Services;
- une personne proposée par le Conseil scolaire;
- une personne proposée par le Ministre responsable de l'Ecole des langues et
- quatre personnes, représentant la collectivité francophone de Fredericton, choisies parmi les noms proposés par les associations francophones de Fredericton.

Le Conseil d'administration élit ses administrateurs suite à la nomination par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les membres du Conseil d'administration de la Société du Centre pour l'année 1986/1987 sont :

Bernard-Marie Thériault, président
Marguerite Lévesque, vice-présidente
Nicole Dupéré, secrétaire-trésorière
Elden McLaughlin
Gilbert Ouellette
Pauline Roy
Léopold St-Laurent

Le Comité de gestion est présidé par la secrétaire-trésorière, Mme Nicole Dupéré. Les autres membres du Comité sont Gilbert Ouellette et Léopold St-Laurent.

Le Comité de programme est presidé par Marguerite Lévesque, vice-présidente de la Société. Les autres membres du Comité sont Elden McLaughlin et Pauline Roy.

Le président du Conseil d'administration est membre ex-officio des comités. Le directeur général agit comme secrétaire-exécutif non-votant du Conseil d'administration et des comités permanents.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - LES RÉUNIONS (SUJETS TRAITÉS)

Le 29 mai 1986

1) Adoption du rapport financier trimestriel en date du 31 mars 1986.

2) Adoption de l'augmentation du taux de location de la wagonnette pour les étudiants.

3) Acceptation des modifications à la politique de la licence pour les boissons alcooliques.

4) Adoption de l'augmentation du prix de vente des spiritueux et de la bière.

5) Adoption d'une augmentation salariale à la directrice générale par intérim.

6) Acceptation d'une contribution pour un montant n'excédant pas 500 $ pour les jeux régionaux de l'Acadie.

7) Acceptation d'une contribution, pour un montant n'excédant pas 2,000 $, au spectacle de rue du Festival francophone de Fredericton.

8) Ratification des décisions du Comité de programme.

9) Adoption du budget réel pour l'année 1986-1987.

10) Acceptation d'un contribution, pour un montant n'excédant pas 200 $ en prix, à la collation des diplômes en juin 1986.

11) Acceptation d'un plan paysagiste pour l'extérieur de l'édifice.

Le 21 juillet 1986

1) Extension du contrat de la facilitatrice en programmation.

2) Adoption du plan d'action de développement communautaire pour la période de juin à décembre 1986.

3) Acceptation, par la Société du Centre, d'offrir le service de location de vidéos après les heures régulières de bureau du Cercle français.

4) Adoption du rapport financier trimestriel en date du 30 juin 1986.

5) Adoption du menu et de la liste de prix de la cafétéria scolaire pour l'année 1986-1987.

6) Acceptation du plan de travail du personnel administratif pour l'année 1986-1987.

7) Ratification des décisions du comité de programme

8) Ratification de la décision du président portant sur lesdemandes reçues du Cercle français.

9) Adoption de la formation d'un comité d'étude visant à préparer l'avènement du nouveau Conseil communautaire.

le 10 octobre 1986

1) Adoption d'une décision de faire les aménagements nécessaires pour le nouveau local d'imprimerie.

2) Acceptation d'une contribution, pour un montant n'excédant pas 165 $ à des ateliers sur la communication et radiodiffusion.

3) Acceptation d'une contribution au banquet de la Société d'Histoire de la rivière St-Jean marquant son 5e anniversaire.

le 30 octobre 1986

1) Adoption du rapport financier trimestriel du 30 septembre 1986.

2) Adoption du budget révisé.

3) Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 1987-1988.

4) Adoption des nouveaux taux de location des salles.

5) Acceptation des états financiers vérifiés en date du 31 mars 1986.

6) Adoption du bail de location du P'tit Monde de Franco Inc.

7) Refus opposé à la demande de prêt du Cercle français de Fredericton.

8) Acceptation d'un don de 1 000 $ à être versé au Cercle français pour le service de location de vidéos.

9) Adoption de l'achat d'un ordinateur pour le secteur de la comptabilité.

10) Acceptation de l'achat de deux distributeurs à jus cristallisé pour la cafétéria.

11) Acceptation du contrat avec la troupe Toronto Dance Theatre.

12) Acceptation du contrat avec le Vancouver Wind Trio.

13) Adoption de la décision de payer 50 % du cachet de la soirée sociale du 15 août.

14) Adoption du programme de la fin de semaine des portes ouvertes, incluant le contrat de la Bottine Souriante.

15) Adoption de la décision de payer, à 50 % avec le Cercle français, les dépenses du spectacle Les Foubrac.

16) Adoption de l'entente tripartite.

17) Ratification des décisions du Comité de programme.

Le 26 janvier 1987

1) Acceptation du versement d'une bourse de 200 $ au stagiaire de l'Université de Moncton.

2) Adoption de la décision de payer un montant n'excédant pas 300 $ pour la présentation de la pièce de théâtre de l'école.

3) Refus opposé à la demande de contribution au déjeuner communautaire préparé par le mouvement scout.

4) Rencontre prévue avec le représentant du Cabinet du Premier ministre afin de discuter des besoins supplémentaires en locaux pour l'École Sainte-Anne.

5) Adoption du rapport financier en date du 30 novembre 1986.

6) Acceptation de l'achat de séchoirs à main dans les salles de bains publiques.

7) Ratification des décisions du Comité de programme.

Le 13 février 1987

1) Adoption des estimations budgétaires présentées afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour couvrir les dépenses entraînées par l'intégration du Cercle français au Conseil communautaire.

2) Adoption du document de travail sur le développement communautaire.

3) Consultation avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services au sujet de la troisième porte de sortie d'urgence au théâtre.

4) Invitation des membres élus au Conseil communautaire à participer aux réunions du Conseil d'administration.

Le 27 mars 1987

1) Ratification de la décision du Comité de programme concernant la contribution de la Société au lancement de la revue Egalité le 9 mars dernier.

2) Demande au sujet dc l'incorporation du festival francophone remise au Conseil communautaire.

3) Acceptation de l'achat d'un micro sans fil pour le Conseil paroissial. La proposition doît être ratifiée par le nouveau Conseil communautaire.

4) Adoption du rapport d'évaluation des activités de février 1987.

5) Adoption de la proposition exposition-vente de l'Association d'art visuel et d'artisanat.

6) Refus opposé à la demande du Club Richelieu de Fredericton concernant la demande d'embaucher une personne pour la programmation et coordination du Camp d'été.

7) Acceptation d'une contribution, pour un montant n'excédant pas 500 $, aux Jeux régionaux de l'Acadie.

II - L'UTILISATION DES INSTALLATIONS

On retrouve dans l'édifice du Centre communautaire Sainte-Anne les installations suivantes:

1) L'École Sainte-Anne regroupant les élèves de la 1ère à la 12e année;

2) le P'tit monde de Franco rassemblant les enfants de 2 à 5 ans dans les cinq programmes suivants : La maternelle, la pré-maternelle, le Coin des Bouts d'choux, la garderie et la maternelle d'accueil;

3) la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud desservant la population étudiante et la population d'expression française de la région de Fredericton;

4) le théâtre utilisé comme salle de spectacles culturels, auditorium scolaire, salle de cinéma, salle de conventions ou réunions publiques et église;

5) le gymnase, y compris deux salles de squash, utilisé de façon générale par l'École Sainte-Anne les jours scolaires et par la communauté adulte les soirées et les fins de semaine;

6) les bureaux administratifs de la Caisse Populaire de Fredericton, de la paroisse Sainte-Anne-des-pays-bas et du Cercle Français de Fredericton;

7) des salles de réunions;

8) les terrains extérieurs y compris un terrain de jeux aventure et traditionnel, un terrain de soccer et de balle molle et deux terrains de tennis;

9) le local scout situé dans le boisé à l'angle des rues Priestman et Regent.

10) B-228 - entrepôt de boisson dans le cadre de service de la licence permanente pour les boissons alcooliques.

III - LA PROGRAMMATION

La programmation communautaire a été, pour l'année 1986-1987, un secteur débordant d'activités. L'utilisation des installations et services du Centre a permis de réaliser ainsi un des objectifs de la Société, soit celui de maximiser l'utilisation de ses installations.

Les dossiers suivants ont été traités par la facililatrice en programmation et selon le cas, par la directrice générale par intérim, l'adjoint aux services techniques et l'agent d'information.

MAISON DES JEUNES :

Le projet d'une maison des jeunes qui pourrait être gérée par et pour les jeunes suit son cours.

Les jeunes se sont formés quatre comités afin de travailler sur différents thèmes en vue de préparer la planification de la mise sur pied de la maison.

- Comité de locaux
- Comité de constitution
- Comité de parrains
- Comité de dépliant

SÉRIE DE TAPISSERIES :

Suite à l'offre du Dr Ivan Crowell de tisser une série de tapisseries relatant l'histoire acadienne, le comité formé de membres de la Société d'histoire et de la Société du Centre a lancé un concours dans toute la province pour identifier un(e) concepteur (trice), graphiste de la série de tapisseries. M. Roméo Savoie a accepté de conceptualiser la série. Le comité a fait une demande de subvention au Conseil des Arts du Canada. La demande a été refusée. Le comité se concentre sur le financement de projet et de l'animation nécéssaire à la création d'une fondation.

THÉÂTRE POPULAIRE D'ACADIE:

Pour la troisième année consécutive, la Société du Centre a aidé le Théâtre populaire d'Acadie dans la présentation d'une série de quatres pièces de théâtre. La Société du Centre compte offrir à nouveau ses services techniques et son appui à la promotion et à la publicité.

ÉDUCATION PERMANENTE:

Collège communautaire du Sud-Est de Dieppe

Dix cours du soir ont été offerts. Ceci représente cent trente inscriptions étalées sur deux semestres.

Université de Moncton:

Un cours «télé-université» étalé sur deux semestres.

Les intérêts de la communauté pour les programmes d'éducation permanente ont été tels que les deux institutions d'enseignement songeaient à développer davantage leurs services afin de mieux répondre à la demande.

ART DE LA SCÈNE:

Spectacle pour enfants:

1) La Troupe de l'oeuf - animation pour les jeunes de 6 à 12 ans, présentée le 3 juillet 1986, dans le cadre du River Jubilee.

Spectacle pour adultes:

1) Les Foubracs - comédie - novembre.

2) Toronto Dance Theatre - danse - février.

3) Vancouver Wind Trio - classique, février.

SERVICES D'ACCUEIL:

L'accueil des nouveaux venus a eu lieu sous le thème «Portes ouvertes». Le programme s'est déroulé sur une période de trois jours. Ce programme a comporté une soirée costumée d'Halloween avec le groupe «La Bottine Souriante». Cette soirée a eu un très grand succès. La deuxième journee était consacrée à la visite du Centre et des kiosques d'information des différents organismes francophones de la communauté par les nouveaux venus.

La dernière journée du programme s'est terminée par une célébration eucharistique et un déjeuner communautaire.

PROMOTION/PUBLICITÉ :

1) **Panneau publicitaire :**

Le but du panneau publicitaire était de faire connaître les services et les activités du Centre et des organismes de la communauté. Ce panneau portatif comprenait toute l'information intéressante sur les services et activités se déroulant au Centre.

Il a circulé régulièrement à différents endroits dans la ville.

2) **Slogan :**

La Société du Centre a lancé un concours permettant à la communauté de participer à la recherche d'un slogan afin de promouvoir le dynamisme de la vie française au Centre tout en augmentant sa visibilité à Fredericton.

Le slogan choisi : «Le Centre communautaire, j'en fais mon affaire».

3) Agenda communautaire :

Un agenda communautaire a été développé dans le but de servir comme outil d'information et de planification pour la communauté francophone de Fredericton.

L'agenda comprend un calendrier trimestriel des activités majeures et régulières et toute autre information pertinente nécessaire pour la communauté.

4) Liste d'envoi:

Une liste d'environ 700 noms et adresses des membres de la communauté a été établie dans le but d'informer les gens de la communauté des activités qui se déroulent au Centre.

AIDE AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES:

L'aide aux organismes s'est exprimée selon les demandes par des appuis financiers, de l'aide à la promotion - publicité, à l'analyse de besoins, à la recherche d'expertise et de ressources de tout genre, par la transmission d'idées originales de programmation et aussi par du simple support.

BÉNÉVOLAT:

Fait sur une base informelle, la Société du Centre a pourvu aux besoins en bénévolat en recrutant et ou en orientant les intéressés.

FRANCOPHONIE D'OROMOCTO:

Suite à une demande d'aide des francophones d'Oromocto à organiser une vie socio-culturelle en français, une étude de besoins menée conjointement par la base militaire de Gagetown, le département d'«Oromocto Leisure Services» et la Société du Centre a révélé la nécessité de constituer un organisme francophone. Les officiers francophones de la base militaire sont maintenant au stade d'élaborer une stratégie d'animation selon les besoins exprimés par la population.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE:

Face à une collectivité francophone en transition et par conséquent à des besoins communautaires changeants, la Société du Centre a mis au point un plan de trois ans de développement communautaire. Ce plan a été élaboré à partir de l'interprétation de la mission de la Société découlant de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne.

IV - LES SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne offre les services suivants à la communauté francophone de la région de Fredericton :

1) Réservations et préparation des locaux;

2) service de cafétéria scolaire et communautaire;

3) réservations et entretien de la wagonnette Richelieu;

4) service d'information communautaire;

5) assistance financière à la programmation communautaire et parascolaire;

6) service technique lors d'activités culturelles et sociales;

7) service d'accueil auprès des nouveaux venus;

8) surveillance les soirs et les fins de semaine;

9) création d'emplois pour étudiants : concierges, appariteurs, machinistes, préposés au son et à l'éclairage, hôtes/hôtesses, guichet, vestiaire, projectionnistes, projets d'été;

10) service de casiers postaux aux organismes bénévoles francophones;

11) triage et distribution du courrier auprès des locataires et des organismes communautaires francophones.

12) service de réservation de sièges lors de la présentation de spectacles au théâtre.

V - LES AMÉNAGEMENTS ET LES ACHATS D'ÉQUIPEMENT

Afin de répondre aux besoins de la communauté et de maintenir le bon état de l'édifice, la Société a autorisé les aménagements et les achats d'équipement suivants :

1) Implantation d'un plan paysagiste à l'extérieur de l'édifice.

2) Aménagement d'un local pour le service d'imprimerie.

3) Achat d'un ordinateur pour le secteur de la comptabilité.

4) Achat de distributeurs à jus cristallisé.

5) Achat et installation de séchoirs à main pour les salles de bains publiques.

VI - L'ADMINISTRATION

L'année 1986-1987 s'est déroulée dans un climat de fierté, dévouement à l'endroit de la communauté francophone de Fredericton.

L'équipe de soutien administratif de la Société du Centre a subi une période de transition durant l'année. En effet, deux membres du personnel nous ont quitté à l'hiver. Malgré ces changements, la Société du Centre a su remplir ses mandats, tel que convenu.

Respectueux du mandat du Centre, le Conseil d'administration a adopté une planification de travail du personnel administratif.

En octobre 1986, le Conseil d'administration a participé à la formation d'un comité de transition afin de préparer l'avènement du nouveau conseil communautaire de la Société.

En février 1987, le Conseil d'administration en collaboration avec le Comité de transition, a procédé aux élections du nouveau Conseil communautaire auxquelles la communauté francophone a participé en très grand nombre.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ETATS FINANCIERS

LE 31 MARS 1987

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Le conseil d'administration
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton (N.-B.)

J'ai vérifié le bilan du Centre communautaire Sainte-Anne au 31 mars 1987 ainsi que l'etat des recettes et dépenses et l'état du suplus pour l'année terminée à celte date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidelement la situation financiere de la société au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'année terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 1 des états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Le vérificateur general,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 9 novembre 1987

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
BILAN
AU 31 MARS 1987

	1987	1986
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	125 423 $	175 030 $
Débiteurs	8 545	10 851
Frais payés d'avance	9 812	5 706
Stock - bar	5 032	3 361
	148 812 $	194 948 $
PASSIF ET SURPLUS		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	25 251 $	62 011 $
Surplus	123 561	132 937
	148 812 $	194 948 $

Approuvé par le conseil d'administration

. . . . . ., président

. . . . . ., membre

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1987

	1987	1986
Recettes		
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick	360 600 $	356 800 $
Loyer - District scolaire 51	226 340	220 242
Location de locaux	25 223	23 043
Intérêts sur dépôts bancaires	10 819	10 055
Bar	15 808	13 798
Activités sociales	8 872	5 150
Autres	11 600	12 452
	659 262	641 540
Dépenses ordinaires		
Traitements et avantages sociaux	220 630	228 562
Autres services (annexe A)	327 374	300 049
Matériel et fournitures (annexe B)	60 734	52 329
Programmation et contributions	28 872	22 091
	637 610	603 031
Dépenses en capital		
Edifice et terrain	3 000	27 932
Equipement et mobilier (annexe C)	28 028	29 690
	31 028	57 622
Total des dépenses	668 638	660 653
Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses	(9 376)$	(19 113)$

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ETAT DU SURPLUS
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1987

	1987	1986
Solde au début	132 937 $	152 050 $
Ajouter: Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses pour l'année	(9 376)	(19 113)
Solde à la fin	123 561 $	132 937 $

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1987

1. Sommaire des conventions comptables importantes

a) Mode de comptabilité

Les opérations financières de la société sont inscrites conformément à la comptabilité d'exercice, selon laquelle les recettes et dépenses sont affectées à l'année où ils ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations. En accord avec cette méthode comptable, les contributions reçues de la province sont affectées à l'année à laquelle elles s'appliquent.

b) Matériel, fournitures et dépenses en capital

Selon la convention comptable de la société, ces achats sont inscrits comme dépenses durant l'année où les achats sont effectués. La seule exception à cette convention est le stock du bar qui est inscrit à titre d'actif au bilan. Pour fin d'information, un sommaire des dépenses en capital effectuées par la société depuis le début de son fonctionnement est présenté à la note 2.

c) Dépenses assumées par la province du Nouveau-Brunswick

Les coûts de la construction de l'édifice utilisé par la société ainsi que certaines réparations et améliorations effectuées ont été payés par le ministère de l'Approvisionnement et des Services. Les montants en question ne sont pas inscrits dans les états financiers de la société.

2. Sommaire des dépenses en capital

Le tableau suivant présente les dépenses en capital engagées par la société depuis le début de son fonctionnement en 1977.

	Solde au 31 mars 1986	**Achats de la période**	**Solde au 31 mars 1987**
Edifice et terrain	192 154 $	3 000 $	195 154 $
Equipement et mobilier	388 264	28 028	416 292
Autres	12 632	— —	12 632
	593 050 $	31 028 $	624 078 $

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ANNEXE A L'ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1987

	1987	1986
Annexe A - Autres services		
Electricité	140 413 $	121 203 $
Nettoyage	95 162	95 128
Eaux et égouts	5 614	4 662
Enlèvement de la neige	5 448	5 295
Contrats de service et d'inspection	6 112	5 875
Ramassage des déchets	1 928	1 300
Téléphone	7 871	7 235
Réparation de l'édifice	13 963	13 992
Location	4 805	8 261
Réparation de l'équipement	3 890	2 204
Photocopies	986	628
Divertissement	1 291	1 749
Concessionnaire	2 940	1 618
Publicité	2 435	4 073
Communications internes	618	745
Frais de voyage	2 901	1 952
Timbres	1 032	844
Sécurité	1 779	1 119
Droits d'inscription	715	1 065
Services d'extermination	110	132
Services professionnels	4 223	385
Imprimerie	1 248	3 116
Assurance	2 350	1 361
Réparation de véhicules à moteur	1 649	1 412
Dépenses de bar - spiritueux	11 123	7 199
- autres	3 123	4 529
Autres	3 645	2 967
	327 374 $	300 049 $
Annexe B - Matériel et fournitures		
Produits agricoles et horticoles	1 960 $	520 $
Fournitures sanitaires	5 111	4 990
Outils et accessoires	562	670
Fournitures de bureau	5 528	5 478
Matériaux et fournitures structuraux	28 153	21 670
Sel et sable	1 136	703
Abonnements et livres	295	765
Matériel et fournitures de nettoyage	1 204	962
Fournitures de théâtre	7 648	6 346
Gaz, mazout et graisse	4 661	5 056
Véhicules à moteur - autres	477	460
Autres	3 999	4 709
	60 734 $	52 329 $
Annexe C - Equipement et mobilier		
Bureau	5 965 $	1 260 $
Véhicule	—	1 300
Théâtre	11 737	10 732
Bibliothèque	5 882	5 801
Entretien	570	7 632
Autres	3 874	2 965
	28 028 $	29 690 $